CONDITIONS GENERALES DE VENTE : TRANSIT TEMPORAIRE

La société SAAI est un agent des marques Renault, Dacia, Peugeot, Citroen et DS, enregistrée en tant que S.A.A.I, R.C.S PARIS B 388 637 852, ci-après «SAAI» proposant la formule d'achat / rachat TT-Eurodrive (Renault, Dacia) et Car2Europe (Peugeot, Citroen, DS), ci-après le «constructeur».

1. Conditions d'octroi du Transit Temporaire

Ces quatre conditions doivent être remplies simultanément pour bénéficier d'une voiture en Transit Temporaire :

- Être résident hors de l'Union Européenne ou dans les DOM-TOM
- Avoir plus de 18 ans le jour de la livraison et être titulaire d'un permis de conduire valide et reconnu dans l'UE.
- Séjourner dans l'UE pour une durée n'excédant pas 175 jours sur une période de 12 mois consécutifs.
- Ne pas exercer d'activité professionnelle dans un des pays de l'Union Européenne pendant votre séjour.

2. Conditions de réservation

La durée maximale d'une réservation est de 160 à 170 jours suivant le centre de livraison.
Compte tenu des spécificités douanières au Portugal, la durée maximale de circulation au Portugal est de 90 jours et requiert une autorisation spécifique de circulation, nous consulter.
Le délai de réservation est de 3 à 4 semaines, nous consulter pour une demande urgente.
Chaque journée entamée est dûe.
Choix du mode de paiement sur notre site de réservation:
«Payer maintenant»: Le paiement est effectué immédiatement par carte de crédit CB / VISA / MASTERCARD / AMEX.
«Payer plus tard»: Le paiement est à effectuer au plus tard 40 jours avant la livraison du véhicule par carte de crédit ou par virement.

3. Les documents à fournir

Les documents ci-dessous sont obligatoirement à nous transmettre au plus tard 40 jours avant la date de livraison du véhicule afin que le constructeur puisse immatriculer le véhicule et le livrer à la date convenue.

3.1 Pour les personnes de nationalité française ou d'un état membre de l'Union Européenne:

- Bon de commande
- Attestation de retour à tamponner par l'employeur ou sur l'honneur, nous transmettons le modèle
- Copie du passeport (ou CIN pour résidents DOM-TOM)
- Copie du permis de conduire
- Certificat de résidence qui peut être au choix :
 - o Copie de votre carte consulaire
 - o Un certificat de résidence émis par un organisme officiel
 - o Deux factures (électricité, téléphone, eau…) l'une de plus de 6 mois et l'autre de moins de 6 mois

3.2 Pour les personnes de nationalité hors UE:

- Bon de commande
- Copie du passeport
- Copie du permis de conduire

4. Demande de réservation

La demande de réservation est valable uniquement pour le modèle et ses caractéristiques précisées par le constructeur dont vous disposez au moment de votre demande de réservation.
Il n'est pas possible de choisir la couleur du véhicule, ni de demander des options ne figurant pas sur le descriptif.
Au moment de la réservation, le client détermine exactement les dates et lieux de livraison et de restitution du véhicule.
Si la prise en charge s'effectue à un aéroport, le client est prié d'indiquer le numéro de vol et l'heure d'arrivée.

5. Confirmation de réservation

Les demandes de réservations effectuées via SAAI sont confirmées dans les 72h. Toutefois, il est possible que nous soyons contraints de demander confirmation de la disponibilité auprès du constructeur avant de valider votre réservation, dans ce cas, le délai peut être un peu plus long, nous vous en informons.
Malgré la mise à jour quotidienne des disponibilités sur notre site de réservation, www.saai.fr, il peut arriver que certains modèles de véhicules ne puissent pas être disponibles. Nous vous en informons le cas échéant dans les plus brefs délais, et vous proposons alors si disponible, un autre modèle ou bien l'annulation avec remboursement du montant réglé en ligne dans les 24h.
Après confirmation de la réservation auprès du constructeur, nous vous adressons par mail les documents nécessaires (voir 3. Les documents obligatoires à fournir) afin de valider définitivement la commande et immatriculer votre véhicule.
Après réception de vos documents aux complets et en ordre, nous vous transmettons alors la confirmation de votre commande, ainsi que la notice afin de prendre livraison du véhicule et les informations du constructeur utiles pour que votre séjour se déroule au mieux.

6. Livraison du véhicule

Le numéro de vol est obligatoire pour les livraisons aux Aéroports, nous vous remercions de bien vouloir nous le communiquer au moins 7 jours avant la date de livraison prévue.
Pour les livraisons en dehors des aéroports, il est impératif de contacter 5 jours au préalable le centre de livraison, dont nous vous transmettons les coordonnées, afin de confirmer une heure de rendez-vous.
Notez qu'il vous appartient de vérifier que votre vol ou heure de rendez-vous coïncident avec les horaires d'ouverture du centre de livraison. SAAI, le constructeur ou le centre livreur ne pourront en aucun cas être tenus comme responsables dans le cas où votre heure d'arrivée est en dehors des horaires d'ouverture du centre, même si vous avez inscrit cette information sur le bon de commande et votre demande de réservation.
Afin de pouvoir récupérer votre véhicule, vous devez être muni de :
- Passeport en cours de validité ou CIN (pour résidents DOM-TOM)
- Billet de confirmation que nous vous transmettons une fois la commande confirmée par nos soins.
- L'original de votre permis de conduire

Dans le cas où votre conjoint prend livraison de votre véhicule, ce dernier devra présenter une procuration signée par lui-même et le titulaire du contrat. Pour obtenir un modèle de procuration, veuillez nous contacter.
IMPORTANT / LOI MONTAGNE: Quel que soit le centre de livraison, les véhicules sont livrés avec des pneus standards. Des équipements de type chaînes neiges et/ou pneus neiges peuvent être disponibles en supplément au moment de votre réservation.

Service Auto des Ambassades & International

21 rue de Chambéry - 75015 PARIS - Tel : 01 56 58 65 65 - www.saai.fr - infos@saai.fr

SAAI - SARL au capital de 38113 € - RCS PARIS B 388637852 - APE: 4511Z - SIRET: 38863785200046 - N° de TVA Intracommunautaire: FR49388637852

Service Auto des Ambassades & International

CONDITIONS GENERALES DE VENTE : TRANSIT TEMPORAIRE

7. Restitution du véhicule

Assurez-vous de restituer le véhicule aux heures d'ouvertures de l'agence, il est pour cela impératif de fixer une heure de rendez-vous pour la restitution au minimum 5 jours au préalable auprès du centre.
Attention, la restitution du véhicule doit se faire exclusivement auprès du centre de restitution du constructeur et pendant ses heures d'ouvertures, autrement, les frais de convoyages pour récupérer le véhicule et le rapatrier au centre de restitution vous seront facturés.
Tous les véhicules sont livrés avec un minimum de carburant, lors de la restitution, vous n'êtes pas tenu de remplir le réservoir.
Les clients qui restitueront leurs véhicules dans un état de propreté non convenable (poils d'animaux, sable, boue, sellerie tâchée, détritus laissés dans le véhicule, etc. ...) seront facturés d'un montant forfaitaire de 80 € par le constructeur.
Les clients qui restitueront leurs véhicules dans un mauvais état de fonctionnement mécanique ou de carrosserie (sans en avoir averti l'assistance/assurance au préalable) seront facturés d'un montant forfaitaire par le constructeur.

8. Modification de réservation

Il est possible de modifier votre réservation, sous réserve que ces modifications soient possibles en terme de logistique.
Toute demande de modification de votre réservation doit être notifiée par mail à infos@saai.fr au moins 40 jours avant la livraison.

9. Annulation de réservation

Toute demande d'annulation de votre réservation doit être notifiée par mail à infos@saai.fr . Des frais d'annulation peuvent s'appliquer.
- Annulation 35 jours ou plus avant la livraison : sans frais, vous serez donc intégralement remboursé.
- Annulation moins de 35 jours avant la livraison : 1000€ seront facturés par le constructeur si le véhicule est déja immatriculé, 500€ si le véhicule n'est pas encore immatriculé.

10. Prolongation en cours de contrat

Il est possible de prolonger la durée de votre contrat après livraison du véhicule, dans la limite de la durée maximale (voir 2. Conditions de réservation). Pour cela, il est impératif de contacter le constructeur au minimum 5 jours ouvrables avant la date de restitution initialement prévue.
Le montant des frais de prolongations dépendent de la marque et du modèle selon un tarif journalier et sont à régler directement auprès du constructeur, par carte de crédit uniquement.
Attention, en cas de dépassement de contrat au delà de sa date de restitution initiale (sans prolongation préalable), des frais de dépassements seront facturés par le constructeur pouvant aller jusqu'à 200€/jour.

11. Restitution anticipée du véhicule

Si le véhicule est restitué plus tôt que prévu, vous pouvez bénéficier d'un remboursement partiel des jours non utilisés, déduction faite d'une franchise de 10 jours. Pas de remboursement pour les 30 premiers jours de contrat. Envoyez pour cela votre demande de remboursement par mail à infos@saai.fr accompagnée d'une copie du reçu du véhicule qui vous aura été remis lors de la restitution.

12. Les accessoires

Les accessoires doivent être mentionnés par le client lors de la réservation et sont à payer au moment de la demande de réservation.
Les accessoires ne sont pas loués mais achetés, vous en disposez donc à l'issue de votre Transit Temporaire.

13. Conducteurs autorisés

Seul le titulaire du contrat, son conjoint ainsi que ses ascendants (parents) et descendants (enfants majeurs) ont le droit de conduire le véhicule tout en étant assurés sans frais supplémentaires à condition que ces personnes remplissent les conditions d'octroi du Transit Temporaire (voir 1. Conditions d'octroi du Transit Temporaire). Aucune autre personne n'est autorisée à conduire le véhicule.

14. Pays Couverts :

Pour un véhicule TT-Eurodrive (Renault, Dacia):
Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre (partie grecque uniquement), Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France métropolitaine, Gibraltar, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Vatican.

Pour un véhicule Car2Europe (Peugeot, Citroën, DS):
Allemagne, Principauté d'Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque uniquement), Croatie, Danemark, Espagne (Baléares et Canaries incluses), Estonie, Finlande, France métropolitaine, Grèce continentale (Crète autorisée), Hongrie, Irlande, Italie (Sardaigne et Sicile incluses), Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Pays-Bas, Pologne, Portugal (Madère et Açores inclus), République tchèque, Roumanie, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Vatican.

15. Disponibilité du véhicule

Si le jour de la livraison, le constructeur n'est pas en mesure de vous fournir le véhicule commandé quelque en soit la raison, celui-ci mettra alors tout en œuvre pour mettre à disposition un véhicule de remplacement, sous certaines conditions, auprès d'un loueur traditionnel.

16. En cas de sinistre

Pour tout problème lié à l'utilisation du véhicule, panne, accident.., prenez immédiatement contact l'assistance du constructeur, disponible 24h/24 et 7j/7.

17. Service client

Dans le cas de litige entre le client et le constructeur, SAAI assistera le client dans la résolution du problème si ce dernier n'est pas fautif. En tant qu'agent de marque, SAAI ne peut être tenu pour responsable pour les prestations fournies au client par le constructeur.

18. Divers

De convention expresse, seront seuls compétentes pour toute contestation entre SAAI et le client, les tribunaux dont dépend le siège social du S.A.A.I.

Page 2/2

Service Auto des Ambassades & International